

Séance du 15 décembre 2022

**Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration**

Budget initial 2023

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière le jeudi 15 décembre 2022 en salle des conseils à la maison des services à l'étudiant, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Article 1 : Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

1 083 ETPT sous plafond législatif et 120 ETPT hors plafond d'emplois législatif

121 597 434 € d'autorisations d'engagement dont :

- 86 890 536 € en personnel
- 20 564 071 € de fonctionnement
- 14 142 827 € en investissement

125 582 649 € en crédit de paiement, dont

- 86 890 536 € en personnel
- 20 486 286 € de fonctionnement
- 18 205 827 € en investissement

121 031 931 € en prévision de recettes

- 4 550 718 € de solde budgétaire

Article 2 : Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 4 870 718 € de variation de trésorerie
- 614 671 € de résultat patrimonial
- 2 085 328 € de capacité d'autofinancement
- 7 743 342 € de variation du fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix le budget initial de l'exercice 2023.

Pour : 21 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix



Valenciennes, le 16 décembre 2022

Le Président

Professeur Abdelhakim Artiba